Balade à VTT de Port-Royal à la Vallée de la Mérantaise

Distance : 18,20 km.

Temps estimé : entre 2 h et 4 h.

Voilà ce qu'indiquait la feuille de route de la randonnée à VTT appelée « Granges de Port- Royal », proposée par le parc naturel de la Haute Vallée de Chevreuse. Près de 20 km à parcourir ? Impossible, aurait tendance à penser celle ou celui qui ne se souvient même plus quand il a sorti son vélo pour la dernière fois !

Qu'à cela ne tienne, la météo s'annonçant clémente, partez en « rando » ! Non **sans négliger de faire un check-up de votre vélo** avant de partir (contrôle des pneus, des freins, des lumières, etc.), de prévoir une mini-trousse à outils (pompe, rustine, lampe, couteau suisse, etc.), de s'équiper en circonstance (chaussures adaptées, lunettes de soleil, coupe-vent, etc.), d'emporter de quoi boire et grignoter (vous verrez, cela s'impose !) et de ne pas oublier le casque, votre meilleur allié en cas de chute. Il ne vous reste plus qu'à suivre la feuille de route téléchargeable depuis le site Internet du parc naturel qui vous guide, pas à pas, avec différentes étapes.

Infos pratiques

Avec le casque, c'est mieux !

Selon la sécurité routière, le port du casque en vélo diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70 %, de blessure mineure de 31 % et de blessure au visage de 28 %. S'il n'est pas obligatoire pour les parents, mais fortement recommandé, il l'est pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers (sous peine d'une amende de 135 €).

Documents
Promenons-nous dans les bois • N°197 • Feuille de route VTT
Liens utiles
Circuits de randonnées du PNR
Magny Mag' 197 • Juin 2017 • Cet été évadez-vous !